

Solidaires en action N° 79

Le 17 juin 2012

Le changement, ... pas maintenant, si nous n'agissons pas !

Patronat, banquiers et autres profiteurs ne manquent pas d'hurler déjà au scandale ... parce qu'une petite partie des cadeaux extravagants qui leur furent faits ces dernières années est remise en cause. Ils et elles savent pertinemment que leurs priviléges ne sont pas abolis. Leur tactique consiste à mettre la pression, pour exiger une austérité plus forte pour le plus grand nombre et maintenir ainsi leurs profits.

Ce n'est qu'un nouvel épisode de la lutte qui oppose des classes sociales aux intérêts opposés. Il prépare le terrain à de nouvelles mesures antisociales que vont tenter d'imposer le Fonds Monétaire International, la Banque Centrale Européenne, toutes les institutions au service des plus riches. Le gouvernement Hollande n'envisage pas de rompre avec ces institutions, et en cela il fera en définitive leur jeu. Ce ne sera là une découverte pour personne. Bien peu se faisait d'illusions sur ce point. Mais nous ne saurions nous contenter d'une position passive et spectatrice, du genre « *on savait que les élections n'amèneraient pas de changement fondamental* ».

« *Le changement* », ce ne sera pas « *maintenant* » si nous n'agissons pas ! Soyons à l'offensive : mettons à jour nos cahiers revendicatifs en impliquant le maximum de salarié-es, organisons des actions qui permettent de gagner localement, unifions les revendications pour mieux les défendre nationalement, ... **Recréons un espoir collectif, redonnons des perspectives communes aux salarié-es, aux chômeurs/ses, aux retraité-es, aux jeunes !**



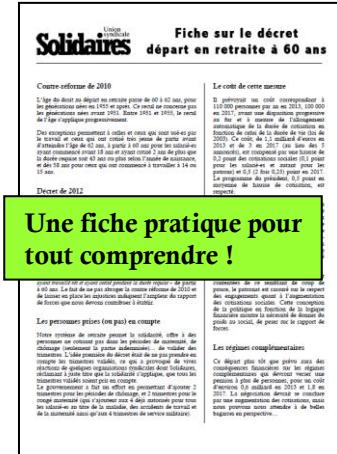
Retraite : il reste encore à annuler les contre-réformes !

Le gouvernement vient de rétablir le droit de partir à 60 ans, mais seulement pour une partie des salarié-es ayant commencé à travailler avant 20 ans et qui répondent à des conditions de durée de cotisation. L'Union syndicale Solidaires apprécie le geste symbolique du nouveau gouvernement qui rompt avec la politique de régression sociale visant à reculer toujours plus l'âge du départ en retraite. Cette mesure éclaire un avenir sombre des nouvelles menaces de l'OCDE qui prétend que l'augmentation de l'espérance de vie rendrait inévitable le recul de l'âge de départ en retraite.

Rien ne justifie ces reculs : l'espérance de vie, qui augmente depuis 1740 et a triplé en 250 ans, ne représente pas un élément nouveau ; la multiplication par 30 de la productivité en 250 ans, grâce aux découvertes et aux innovations technologiques, a toujours permis de travailler de moins en moins dans sa vie, d'instaurer les études, les congés payés, la réduction du temps de travail... et la retraite de plus en plus tôt. C'est le progrès social !

Le décret ne remet pas en cause la contre réforme de 2010 imposant le recul de 2 ans de l'âge de départ. La loi de 2010 prévoyait déjà des départs à 60 ans pour les salarié-es ayant commencé à travailler avant 18 ans et ayant cotisé plus que la durée requise. Le décret étend ces exceptions à ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans et en n'imposant « que » la durée de cotisation requise, sans revenir sur son allongement décidé par le gouvernement Sarkozy. L'Union syndicale Solidaires conteste le pilotage de la politique par la logique financière. La promesse du programme du Président Hollande, d'élargissement des conditions de départ à 60 ans reposait sur un coût, payé par une augmentation de 0,5 point de la cotisation sociale sur la mandature. Cet objectif budgétaire a limité à 2 le nombre de trimestres supplémentaires validés au titre de la maternité et du chômage. La logique financière nie les souhaits d'une partie des personnes ayant commencé à travailler très tôt, elle ne respecte pas les valeurs de notre système de retraite, qui repose sur la solidarité, en validant des périodes non cotisées afin de compenser les inégalités de la vie.

L'Union syndicale Solidaires demande une négociation pour abroger toutes les contre-réformes imposées depuis celle de 1993, notamment le retour à la durée de cotisation de 37,5 ans qui représente la durée réelle constatée aujourd'hui et prévue dans l'avenir. Dans l'immédiat, nous demandons la suppression de la double peine de la décote car les plus précaires et les femmes sont déjà pénalisés par une pension calculée en proportion de 41 années de cotisation et le gel de la mesure qui allonge automatiquement la durée de cotisation.



Nettoyage : la Mairie de Paris complice d'un patron voyou ?



A l'appel de SUD Nettoyage Ile-de-France Solidaires, les salarié-es de la société *ARC EN CIEL* se sont mis en grève à compter du 1^{er} juin sur le site de l'ESPCI (Ecole Supérieure de la Physique et de Chimie Industrielles de la ville de Paris).

Depuis le 10 novembre 2010, **SUD Nettoyage a interpellé la direction sur les dégradations des conditions de travail et la souffrance des agents de nettoyage**. SUD Nettoyage exige :

- Augmentation de 1 euro par heure, pour chaque salarié-e du site.
- Treizième mois pour l'ensemble des salarié-es.
- Une meilleure prise en compte de l'ancienneté dans l'évolution des échelons.
- Rappel de la majoration de nuit.
- Prime de lavage des blouses de 30 euros, mensuellement.
- Arrêt de la réduction de l'effectif et de la surcharge de travail des agents restants.

Le donneur d'ordres (ESPCI) a pris position dans la grève, en bloquant l'accès du site à certain-es d'entre eux/elles ! **SUD Nettoyage et SUD Collectivités Territoriales** ville de Paris organisent régulièrement des Assemblées Générales, rassemblant le personnel de l'ESPCI et les salarié-es d'*ARC EN CIEL*.

Convers Télémarketing (06) : première grève depuis 13 ans

C'est l'histoire d'une petite PME de la Côte d'Azur, une société de centre d'appel qui à la réputation d'être dans le carré de tête des entreprises socialement responsable du secteur. Il faut dire que faire pire que les multinationales est assez difficile : précarité, flicage, licenciement, harcèlement... en gros le secteur est bien souvent à son image : un no man's land juridique.



Chez Convers Télémarketing (150 personnes), le côté social du patron est toujours mis en avant : c'est l'argument commercial de l'entreprise. Le culte du social, enfin dans la parole, est tel que pour le gouvernement et l'ensemble du secteur c'est devenu quasiment un modèle. Paroles, paroles...

Avec aucune grève en 13 ans d'existence et deux syndicats (CFTC/CGT), on pourrait penser que tout allait bien avant l'arrivée d'un syndicat SUD PTT dans cette PME. Mais à force de ne pas écouter les salarié-es qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader, une opposition s'est créée en face des syndicats institutionnels et les salarié-es se sont organisés pour faire leur premier débrayage.

Après la création en avril dernier d'un syndicat SUD, notre équipe a réclamé l'arrêt du management à coup de sanctions et de la détérioration des conditions de travail organisée par la direction. Lors des Négociations Annuelles Obligatoires, le patronat a joué la provocation en refusant toutes les propositions des syndicats. **Une intersyndicale s'est mise en place et a appelé à la grève, suivie très largement, y compris par une partie du management qui s'est aussi syndiquée.** La direction devant ce nouveau rapport de force a décidé de revenir négocier. A suivre...

Pas de délocalisation de la base Intermarché de Lectoure (82) !

Alors que le groupe *ITMLAI Intermarché* affiche un chiffre d'affaires 2011 de 28 milliards d'euros (en progression !), sa direction annonce un plan de restructuration qui prévoit la délocalisation de la Base *Intermarché* de Lectoure à Montbartier dans le département du Tarn et Garonne. Cette annonce est inadmissible au regard des profits engendrés par un des rois de la distribution toujours avide de plus de profits au détriment des êtres humains.

Cette annonce jette les salarié-es et leurs familles dans le désarroi, l'incertitude, et le stress sur leur avenir. **Près de 300 emplois en moins, ce sont des conséquences importantes sur la vie économique de tout un secteur du département.**

SUD Commerces et Services/Solidaires appellent à construire avec l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SUD) la nécessaire réponse des salarié-es à cette annonce néfaste. La base *INTERMARCHÉ* de Lectoure avec ses emplois doit rester à Lectoure ! Assez de toujours plus de profits pour quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

Commerce parisien : l'unité syndicale ça marche !

Le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris (Clic-P) rassemble les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD et CGC et représente une expérience fort intéressante, qui dure maintenant depuis plusieurs années. Plus de 100 délégué-es du commerce parisien se sont réunis en assemblée générale intersyndicale, vendredi 1er juin, à la bourse du travail de Paris. Ils et elles ont tiré le bilan des deux années d'existence du Clic-P et envisagé les actions à venir.

Les actions menées par le Clic-P lui ont donné sa crédibilité : aujourd'hui le Clic-P est craint et reconnu par les patrons et les pouvoirs publics. L'intersyndicale fonctionne parce qu'elle met en avant ce qui la rassemble et non pas ce qui la divise. Le travail se fait en étroite collaboration avec les inspecteurs/trices du travail. Des rencontres ponctuelles ont lieu avec la Mairie de Paris ; la dernière s'est tenue le 12 avril, sur l'extension des horaires d'ouverture dans le commerce et notamment du travail de nuit dans la capitale.

Les délégué-es ont défini des actions prioritaires pour les mois à venir :

- ➔ Poursuite des actions juridiques contre les ouvertures illégales et le travail du dimanche, initiation d'actions sur l'extension du travail de nuit.
- ➔ Prolongement des contacts avec la Direccte et la Mairie de Paris.
- ➔ Organisation de journées de formations intersyndicales sur le temps partiel et la sous-traitance.
- ➔ Mobilisation contre les ouvertures retardées prévues au Galeries Lafayette, 22 heures tous les jours du 27 juin au 11 août.
- ➔ **Diffusions de tracts intensives et régulières, dans les entreprises et à l'extérieur, en vue d'une mobilisation des salarié-es du commerce à la rentrée** : l'objectif est d'obliger Préfet et organisations patronales à accepter des règles sur les horaires d'ouverture des magasins à Paris, socialement acceptables.

Université : répression antisyndicale à Paris 1

Le 3 avril, des militants de SUD Etudiant Paris 1 diffusaient des tracts comme ils le font toute l'année. Mais, à l'occasion des élections universitaires, un groupe d'une vingtaine de militants du MET (syndicat étudiant de droite, issu de l'UNI, organisation historiquement liée au SAC, à l'extrême-droite) s'est présenté sur l'université. Ces individus, extérieurs à l'université Paris 1, ont adopté, dès leur arrivée en force, un comportement provoquant, arrachant les autocollants et affiches de SUD. Le ton est monté et M. Diers, président du MET, soutien revendiqué publiquement de M. Vanneste (héritier de l'homophobie), a porté un coup à un camarade. Une bagarre a éclaté, les militants du MET ont eu le dessous et ce monsieur a été blessé. Le soir même, deux ministres dont le ministre de l'enseignement supérieur, s'offusquaient par le biais de communiqués de presse.

Cédant aux pressions politiques, le président de l'Université Paris 1 lance alors des procédures disciplinaires contre trois militants de SUD Etudiant, juste avant de quitter son mandat. Il n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il a déjà porté plainte contre quatre militants SUD/FSE et deux militants CNT, quelques temps auparavant pour une soi-disant séquestration. Les camarades ont bien sûr été blanchis. **Cela s'inscrit également dans un contexte de harcèlement des responsables de l'université contre les militants syndicaux dont les affiches sont arrachées par les vigiles qui ont des ordres en ce sens, les réunions publiques interdites.** Nous sommes convaincus que les militants traduits en commission disciplinaire, sont visés pour leur activité syndicale et cela nous est insupportable. Nous ne pouvons l'accepter. Une mobilisation se met en place pour les soutenir.



Chèques postaux (75) : rassemblement réussi !

Le 14 juin, environ 500 salarié-es des Chèques postaux parisiens se sont rassemblée-es devant le Palais de Justice. **Ils et elles soutenaient leurs représentant-es CHSCT, trainé-es au tribunal pour avoir demandé une expertise suite aux suicides sur le lieu de travail !** Les militant-es SUD PTT formaient l'essentiel du rassemblement, complété par des délégué-es CGT. Cette initiative s'appuyait sur une grève forte dans plusieurs centres (Bercy PPDC, Louvre PPDC, Paris 15 PDC, etc.), dans le cadre du préavis national SUD PTT. Les postier-es des chèques ont relevé la tête, tout le monde est maintenant convaincu que face aux drames, ce ne sont pas l'abattement et la résignation qui l'emporteront, mais bien au contraire la volonté de lutter et de ne plus subir ce système.



Ville de Pau (64) : le personnel se mobilise massivement



760 agents de la ville, de la CDAPP et du CCAS de la ville de Pau ont manifesté leur mécontentement le mardi 12 Juin (et ce malgré une météo tout aussi déplorable que le contexte économique !) Les faits marquants de cette forte mobilisation résident dans la grande diversité des services représentés, des catégories A, B et C rencontrées ainsi que de la mixité. Ces observations ne laissent aucun doute : le malaise est bien général et profondément ancré.

Parmi les revendications portées par les grévistes :

- Mise en place d'un véritable dialogue social.
- Prise en charge des risques psychosociaux.
- Respect et transparence des critères des CAP, fin du clientélisme.
- Revalorisation du régime indemnitaire pour la catégorie B au 1^{er} juillet.
- Respect des statuts en matière de déplacement.
- Recrutement du personnel suffisant (réseau des médiathèques, crèches, parkings,... la liste est longue).
- Versement au plus tôt de la participation de l'employeur à la protection sociale.
- Non application du jour de carence comme dans d'autres collectivités.

Face à l'importance du rassemblement, l'autorité territoriale doit apporter des réponses concrètes dans les plus brefs délais !

Santé : Saint-Maurice (94) en grève le 14 juin

Le directeur des hôpitaux de Saint-Maurice ne semble pas avoir été informé du départ de Nicolas Sarkozy et du gouvernement dont il se disait si proche. Il croit toujours qu'il n'y a qu'un patron omnipotent à l'hôpital : lui-même ! A ce titre, il multiplie depuis le début de l'année 2011 les maltraitances aux personnels et les provocations : suppression du dialogue social, instauration de la prime au mérite, détérioration des carrières, remise en cause du temps de travail.

Les personnels (soutenus par les syndicats SUD Santé et CGT) ont multiplié arrêts de travail et manifestations depuis janvier ; ils et elles ont décidé à nouveau de se mettre en grève le jeudi 14 juin et de se rendre au ministère en manifestation, pour que le changement s'opère aussi à l'hôpital. Ils et elles ont exigé le rétablissement du dialogue social et dans le cadre de la fusion des Hôpitaux de Saint-Maurice, revendiqueront à nouveau l'harmonisation sociale vers le haut donc au « mieux disant » comme l'engagement en avait été pris par la direction. Après les prises de position du gouvernement de gauche en matière de dialogue social au niveau national, il est inadmissible que l'arbitraire et le passage en force règnent encore aux Hôpitaux de Saint-Maurice !

Office Nationale des Forêts : manifestations le 19 juin

L'intersyndicale de l'Office National des Forêts mobilise les forestier-es et interpelle le gouvernement et les député-es nouvellement élu-es sur les problèmes rencontrés à l'ONF. Le gouvernement doit immédiatement :

→ Revenir sur les nouvelles suppressions d'emplois prévues au contrat de plan 2012 – 2016.

→ Mettre en place un financement pérenne de l'ONF.

→ Organiser un grand débat sur la gestion forestière française.

Quatre rassemblements et manifestations sont organisés à Besançon, Chambéry, Alençon et Toulouse, le 19 juin.

Air France : grève le 21 juin contre la régression sociale

La direction d'Air France négocie en catimini, avec CFDT, CGC, CGT, FO, UNSA, un accord qui prévoit **20% de productivité en plus, 11 jours de travail supplémentaires, 8 à 10% de rémunération en moins, des milliers d'emplois en moins**. Pourtant, Air France KLM est dans les trois premières compagnies mondiales, a un trafic en progression constante et planifie plusieurs points de croissance pour les années à venir. Le seul but de la direction est d'augmenter la marge de rentabilité financière pour rémunérer toujours plus les actionnaires et accroître les investissements. Lufthansa et AF/KLM mènent les mêmes plans d'économies pour se disputer le leadership mondial et gagner l'assentiment des investisseurs. **Le 21 juin 2012, le CCE doit se prononcer sur ces projets d'accords, SUD Aérien appelle ce jour-là l'ensemble des personnels au sol et navigants commerciaux à la grève.** La direction a tout à perdre si ces accords ne sont pas signés fin juin. Car dans ce cas, tous les accords peuvent continuer à être appliqués pendant 15 mois ; cela laisse largement le temps de négocier sans contrainte ni pression, non pas pour voir liquider les acquis sociaux, mais pour en gagner de nouveaux.